

L'AFRIQUE AUSTRALE

Aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI VOL 20 No. 6 OCTOBRE 2018



POLITIQUE	3
LE SOMMET DE LA SADC	4-5
COMMERCE	6
ENERGIE	7
L'EAU	8-9
GENRE	10-11
ELECTIONS	12
PAIX & SECURITE	13
LA UNE	14
EVENEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16



Parlement de la SADC - le maillon manquant de l'intégration régionale?

LES ASPIRATIONS de l'Afrique australe sont clairement énoncées dans la Déclaration et le Traité qui ont établi la communauté partagée de la SADC.

Ces aspirations sont une région unie, prospère et intégrée qui harmonise les politiques économiques, sociales et politiques des États membres avec celles convenues au niveau régional.

Dans la poursuite de ces objectifs, la SADC doit créer des institutions et des mécanismes appropriés pour faire avancer le programme d'intégration régionale.

Le soutien de haut niveau exprimé par les leaders lors du 38ème Sommet de la SADC à la proposition de créer un parlement régional est un développement intégral pour l'Afrique australe.

La création proposée du Parlement régional de la SADC fournira une institution représentative pour les citoyens de la SADC, servant ainsi d'interlocuteur valable pour les besoins et les désirs du grand public.

L'exécutif est déjà le principal moteur de l'intégration régionale par le biais d'institutions intergouvernementales composées de hauts fonctionnaires, de ministres ou de chefs d'État et de gouvernements. Le pouvoir judiciaire était représenté par le tribunal de la SADC, suspendu mais bientôt reconstruit,

dont le rôle principal serait d'assurer la conformité et le règlement des différends relatifs à l'interprétation et à l'application du Traité de la SADC et des instruments juridiques subsidiaires.

Le maillon manquant serait donc celui de la législature, dont le rôle central serait de diriger la domestication de la politique régionale et des obligations juridiques énoncées, par exemple, dans le Traité de la SADC et divers protocoles sectoriels.

Le processus de domestication est essentiel car il garantit l'harmonisation envisagée des instruments juridiques de la SADC en les traduisant dans les politiques nationales et les cadres législatifs des États membres afin de faciliter leur mise en œuvre et leur application.

Le processus demande essentiellement aux États membres de la SADC de réformer ou d'harmoniser leurs lois nationales avec les normes et règles communes énoncées dans le Traité de la SADC et ses instruments juridiques subsidiaires.

À cet égard, l'établissement proposé d'un parlement régional de la SADC a la capacité de faire passer les lois régionales des intentions déclarées à l'application réelle. La SADC n'étant pas encore un organe supranational, le parlement régional proposé ne remplacerait pas le rôle des parlements nationaux mais les soutiendrait plutôt dans la poursuite de l'agenda législatif régional.

Suite de la page 2...



Hon. Peter H. Katjavivi
Président de l'Assemblée Nationale de Namibie



Parlement, Windhoek

La structure actuelle de liaison et de discussion entre les parlements de la SADC est le Forum parlementaire de la SADC (SADC PF), institution autonome créée en 1997 en tant qu'organe interparlementaire régional composé de 14 parlements nationaux, représentant plus de 3 500 parlementaires en Afrique australe.

Les parlements membres sont: Afrique du Sud, Angola, Botswana, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Malgré son nom, le forum n'a pas été en mesure de contribuer pleinement à l'élaboration des politiques qui sont importantes pour l'intégration régionale car son rôle formel dans les questions relatives à la SADC n'a pas été pleinement reconnu et ses travaux ne sont pas directement intégrés au programme de l'organe intergouvernemental.

Au fil des ans, les parlements nationaux se sont lancés dans un processus visant à nouer des relations de travail avec le secrétariat de la SADC afin de créer un espace permettant aux parlementaires de participer plus formellement aux processus d'intégration régionale.

Le nouveau président de la SADC, le président namibien, Hage Geingob, et son prédécesseur, le président sud-africain Cyril Ramaphosa, ont déclaré qu'il était nécessaire de transformer le SADC PF d'un simple forum d'échange

parlementaire en un parlement régional de la SADC.

Prenant la parole lors du 38ème Sommet de la SADC tenu en août à Windhoek, en Namibie, M. Geingob a déclaré que la transformation proposée du SADC PF en un parlement régional renforcerait "la démocratie dans la région".

Il s'est engagé à intensifier les efforts en vue de la création d'un parlement régional qui comblera le fossé entre les citoyens de l'Afrique australe et les processus d'intégration régionale.

"Au cours de sa présidence, la Namibie a promis d'intensifier les discussions sur la création d'un parlement de la SADC", a déclaré Geingob.

"Nous pensons que le Parlement de la SADC contribuera non seulement à renforcer l'architecture de gouvernance de la région, mais constituera également un moteur essentiel de nos efforts d'intégration et de développement."

Ramaphosa s'est fait l'écho des mêmes sentiments: "la démocratie parlementaire est au centre de notre mission collective qui consiste à exprimer la volonté du peuple".

"L'établissement d'un parlement de la SADC est donc une question à laquelle nous devons accorder toute l'attention requise", a déclaré Ramaphosa.

La transformation du SADC PF en un parlement régional est l'une des options à la disposition des États membres. Une autre option consiste à créer une institution entièrement nouvelle.

Les modalités de l'organe législatif régional proposé restent

donc soumises aux consultations des États membres.

Dans sa proposition, le SADC PF a soutenu que la création d'un parlement régional de la SADC faciliterait un débat plus approfondi sur les questions régionales et accélérerait ainsi la mise en œuvre des protocoles de la SADC qui doivent être ratifiés et intégrés dans la législation nationale.

Le SADC PF a en outre fait valoir que la création d'un parlement régional doté de tous les pouvoirs voulus signifierait que les lois promulguées au niveau du parlement régional deviendraient immédiatement contraignantes pour les États membres dans la région concernée.

Ainsi, les accords et protocoles signés par les chefs d'État et de gouvernement entreraient en vigueur dans les délais impartis une fois qu'ils auront été adoptés par le parlement régional.

Le parlement régional proposé devrait faciliter la domestication des protocoles et autres instruments juridiques de la SADC, ainsi que des traités ou accords continentaux et internationaux auxquels la région a adhéré.

Dans le cadre de ses activités, le parlement régional établirait une liste de ses domaines législatifs, à l'exclusion des domaines essentiels à la souveraineté, tels que les affaires intérieures, la défense et la sécurité nationale, à moins que les États Membres n'en conviennent autrement.

Le parlement régional proposé respecterait également la souveraineté des parlements membres et serait subordonné à l'Organe de la SADC sur la coopération en matière de politique, de défense

et de sécurité, qui entretient des relations formelles et juridiques avec d'autres institutions de la SADC sous l'autorité du Sommet des chefs d'État et de gouvernement.

Une autre fonction du parlement proposé serait de renforcer et de faciliter la mise en œuvre effective des politiques et des programmes de la SADC, améliorant ainsi la capacité de la communauté régionale d'atteindre ses objectifs.

Une fois opérationnel, le Parlement régional de la SADC proposé rédigerait et approuverait des lois types d'intérêt commun en vue de renforcer le développement économique et d'aider à améliorer la qualité de la vie des citoyens de la région.

En termes d'incidences financières de la création d'un parlement régional, la SADC-PF a expliqué que cela n'entraînerait aucune augmentation des coûts pour les budgets nationaux.

En effet, le financement central du parlement régional sera basé sur les dispositions actuelles selon lesquelles les parlements membres versent des contributions égales chaque année.

La proposition est que le secrétariat actuel du SADC PF reste en poste en tant que secrétariat du parlement régional pendant sa formation, son siège restant à Windhoek, en Namibie.

Il est en outre proposé que le parlement régional tienne des sessions tournantes dans les États membres. C'est déjà le cas lorsque les assemblées plénières du SADC PF sont organisées par les parlements membres.

Cependant, les implications fiscales du parlement proposé font encore l'objet de consultations nationales. □



Bunge, Dodoma

La SADC priée d'accélérer la mise en œuvre d'un marché unique du transport aérien

L'INDUSTRIE DE l'aviation civile en Afrique australe et dans le reste du continent devrait connaître une croissance exponentielle une fois que le marché du transport aérien unique en Afrique (SAATM) sera pleinement mis en œuvre.

Une réunion mixte des Ministres responsables des Technologies de l'Information et des Communications (TIC), des Transports et de la Météorologie de la SADC, tenue à Windhoek (Namibie) du 24 au 27 septembre a montré qu'il est possible d'atteindre des taux de croissance à deux chiffres dans le secteur de l'aviation si le SAATM est opérationnel.

Le développement d'un marché unique des transports aériens est une initiative de l'Union africaine (UA), dont l'objectif est d'accélérer la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro de 1999, un traité signé par 44 pays africains afin de fournir une politique de ciel ouvert à tous les États membres.

La mise en œuvre intégrale de la Décision de Yamoussoukro et du SAATM devrait permettre de réduire les coûts de l'aviation et de rendre les services de transport aérien accessibles à un plus grand nombre de voyageurs d'affaires et de loisirs.

La croissance prévue du nombre de passagers aériens aura également pour effet d'accélérer la croissance de l'industrie de l'aviation civile aux niveaux régional et continental.

Cependant, un rapport de la SADC Safety Aviation Organisation (SASO) montre

qu'à ce jour, seuls quatre pays de la SADC - le Botswana, l'Afrique du Sud, le Mozambique et le Zimbabwe - ont signé la déclaration solennelle sur SAATM, une condition qui a limité l'expansion de l'industrie du transport aérien en Afrique australe et sur le continent dans son ensemble.

En tant que tels, les Ministres responsables des TIC, des transports et de la météorologie de la SADC ont exhorté les autres États membres à se conformer au SAATM et à permettre à la région d'améliorer son secteur de l'aviation.

Afin de créer un cadre directeur pour la mise en œuvre de la SAATM au niveau continental, l'Agence du NEPAD, la Commission de l'UA et la Banque africaine de développement ont convoqué le Laboratoire des parties prenantes de l'aviation, qui s'est tenu en Côte d'Ivoire en mars 2018.

Au cours de la réunion, les parties prenantes ont exploré des stratégies visant à réduire de 50% les tarifs et les coûts de déplacement afin de parvenir à une croissance à deux chiffres du trafic aérien de l'Afrique d'ici 2023.

Le laboratoire des parties prenantes de l'aviation a également élaboré un projet de Plan d'action prioritaire pour la SAATM couvrant la période 2018 à 2019, que les États signataires de la SAATM doivent examiner pour adoption et mise en œuvre.

Le plan d'action comprend six piliers, dont le premier consiste à mettre en œuvre des programmes de plaidoyer afin

d'encourager l'adoption intégrale du SAATM sur le continent africain.

Il s'agirait notamment de mettre en œuvre une stratégie de communication globale visant à sensibiliser le public aux avantages du SAATM pour le développement du secteur du transport aérien du continent.

Le deuxième pilier du plan d'action comprend la mise en place d'un cadre réglementaire solide pour la SAATM, qui comprendrait des mécanismes élaborés de résolution des litiges, la mise en œuvre du Tribunal arbitral de l'aviation civile africaine ainsi que l'harmonisation des réglementations en matière d'autorisation et d'accès au marché des compagnies aériennes.

Le troisième pilier vise à mettre le SAATM en service en renforçant les capacités des entités chargées de la mise en œuvre, en harmonisant les politiques en matière de taxes de trafic aérien, notamment en établissant un cadre de suivi et d'évaluation pour la mise en œuvre du SAATM.

Un autre pilier du plan d'action consiste à mettre en place une infrastructure SAATM adéquate, qui crée l'architecture nécessaire du ciel unique africain, tout en veillant à ce que l'ensemble du secteur dispose de la capacité nécessaire pour faire face à la croissance future du trafic aérien.

Le cinquième pilier du plan d'action SAATM met l'accent sur le renforcement de la sûreté et de la sécurité de l'aviation, tous les États signataires étant tenus de respecter les objectifs de

sécurité d'Abuja ainsi que les objectifs de Windhoek en matière de sécurité et de facilitation en Afrique.

Les objectifs d'Abuja sont les exigences de sécurité de l'aviation qui avaient été initialement adoptées en 2012 puis révisées en 2017 par les Ministres africains chargés de l'aviation civile afin de garantir leur efficacité et leur pertinence.

Le dernier pilier du plan d'action SAATM envisage la mise en place d'un cadre de financement approprié pour le secteur de l'aviation.

Il s'agit notamment de mobiliser des ressources pour mener une étude nationale sur les avantages de l'aviation pour le paysage socio-économique de l'Afrique, ainsi que d'organiser une conférence sur la mobilisation de ressources pour l'élaboration de plans directeurs des infrastructures aéronautiques régionales et continentales.

Afin de démontrer l'engagement de la région envers SAATM, la réunion mixte des Ministres de l'informatique, des transports et de la météorologie de la SADC de septembre 2018 a également adopté le principe selon lequel tous les pays qui adhèrent à SAATM doivent se conformer aux sept mesures concrètes requises pour se conformer pleinement à la déclaration solennelle.

Ces étapes incluent l'obligation pour les États signataires d'abolir les dispositions de leurs accords de services aériens bilatéraux (BASA) relatifs aux services aériens intra-africains contraires à la Décision de Yamoussoukro et à la SAATM. sardc.net □



Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour un développement durable

38^{ème} Sommet de la SADC



LE 38^{ème} Sommet de la SADC a convenu de plusieurs initiatives visant à approfondir l'intégration régionale et le développement durable, en mettant l'accent sur le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes. Cette édition de *Southern Africa Today* examine certaines des décisions clés prises par les dirigeants lors de leur Sommet annuel qui s'est tenu les 17 et 18 août 2018 à Windhoek, en Namibie. □

Mettre l'accent sur le développement des infrastructures, l'autonomisation des jeunes

POUR FAIRE avancer le programme d'industrialisation, les leaders de la SADC ont approuvé le thème «Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable» pour l'année à venir, afin d'encourager les États Membres à donner la priorité au développement des infrastructures et à l'autonomisation des jeunes.

Le thème s'appuie sur les quatre Sommets de la SADC précédents qui visaient à faire progresser le développement industriel. C'est la première fois qu'un thème similaire se déroule sur cinq ans - une indication de la priorité absolue accordée à l'industrialisation par la SADC.

L'accent mis sur l'autonomisation des jeunes vise à garantir que la région exploite son dividende en capital humain pour l'avenir, en créant des opportunités pour les jeunes qui constituent la majorité de la population de la SADC.

Au fur et à mesure que la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC progresseront vers 2063, les jeunes d'aujourd'hui tireront profit des éléments clés contenus dans la stratégie.

L'investissement dans le développement des infrastructures est essentiel car un réseau d'infrastructures transfrontalier efficace, homogène et rentable aux niveaux national et régional est essentiel au développement durable et à l'intégration régionale. □

Agriculture - Épine dorsale du développement socio-économique

S'AGISSANT DE la situation alimentaire et de la sécurité dans la région, le sommet a déclaré qu'il était nécessaire de développer un mécanisme pour augmenter les investissements dans le secteur agricole et de mettre en place des mesures pour éviter une sécheresse imminente.

L'agriculture est l'épine dorsale de la plupart des économies d'Afrique australe et le secteur devrait donc être soutenu en tant que domaine de développement prioritaire. Les statistiques montrent que près des deux tiers des 300 millions d'habitants de la région dépendent de l'agriculture pour leur subsistance.

«Le sommet a pris note de la baisse globale de la production alimentaire dans la région pour la campagne 2017/18 et a exhorté les États membres à mettre en place des mesures pour lutter contre l'insécurité alimentaire dans la région, tout en élaborant des plans d'urgence pour renforcer la préparation à la sécheresse en vue des conditions défavorables induites par El Nino pendant la saison agricole 2018/19», lit-on dans le communiqué.

Selon un rapport publié en juillet, *l'état de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en Afrique australe*, la région de la SADC devrait avoir un excédent céréalier de 6,3 millions de tonnes métriques, contre 7,5 tonnes l'année précédente.

Selon le rapport, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire au cours de l'année de consommation 2018/2019 est estimé à 29 millions. En tant que tel, il est important que les États membres de la SADC augmentent leur production alimentaire afin de suivre le rythme de la croissance de sa population. □

Faire progresser le programme d'industrialisation

LES LEADERS de la SADC ont appelé les États membres à poursuivre sur la lancée de l'industrialisation et à veiller à ce que l'Afrique australe concrétise sa vision de longue date d'une région unie, prospère et intégrée.

"Le Sommet a pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2015-2063, et a exhorté les États membres à rester engagés dans la mise en œuvre du programme d'industrialisation de la SADC, en tant que priorité absolue pour la région", indique le communiqué publié après le sommet.

La stratégie d'industrialisation de la SADC, adoptée en avril 2015, vise à réaliser une transformation économique et

technologique majeure aux niveaux national et régional afin d'accélérer la croissance économique grâce au développement industriel.

Un plan d'action chiffré pour la stratégie couvrant la période 2015-2030 a été approuvé en mars 2017. Le plan d'action détaille les actions clés, en se référant aux trois piliers de la stratégie et aux activités requises, ainsi qu'aux éléments clés nécessaires pour libérer le potentiel industriel de la région.

En outre, le sommet a déclaré qu'il était essentiel que les États membres mettent en œuvre d'autres politiques et stratégies régionales connexes pour assurer le succès de la région.

Ces politiques et stratégies incluent,

- Plan de Développement Stratégique Indicatif Régional
- Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales.
- Plan régional d'investissement agricole, et
- Plan indicatif stratégique de l'Organe sur la coopération dans le domaine de la politique, de la défense et de la sécurité. □





Nouveau leadership pour mener l'intégration

LE SOMMET a élu les leaders de sa structure de gouvernance politique pour diriger le programme d'intégration de la région pour l'année à venir.

Le Sommet de la SADC, qui comprend tous les chefs d'État et de gouvernement des 16 États membres de la SADC, sera dirigé par le président namibien, Hage Geingob.

Le Sommet de la SADC est chargé de l'orientation générale de la politique et du contrôle des fonctions de la Communauté, faisant de cette dernière l'institution suprême de décision de la SADC.

Il est géré par un système de troïka comprenant le président actuel du Sommet de la SADC, le nouveau président (devenu vice-président) et le président sortant.

Par conséquent, la Troïka au Sommet pour 2018/19 est composée du président Geingob (président), du président John Magufuli de la République-Unie de Tanzanie (nouveau président) et du président Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud (président sortant).

Le système de la Troïka confère le pouvoir à ce groupe de trois leaders de prendre des décisions rapides au nom de la SADC, qui sont normalement prises lors de réunions de politique générale programmées à intervalles réguliers, ainsi que de fournir une orientation politique aux institutions de la SADC entre les sommets réguliers de la SADC. D'autres États membres peuvent être cooptés au sein de la Troïka si nécessaire.

Ce système est efficace depuis sa création par le Sommet lors de sa réunion annuelle à Maputo, au Mozambique, en août 1999.

Le système de la Troïka fonctionne au niveau du Sommet, de l'Organe chargé de la coopération en matière de politique de défense et de sécurité, du Conseil des ministres et du Comité permanent des hauts fonctionnaires.

Le Sommet a élu le Président de la Zambie, Edgar Lungu, Président de l'Organe. Il sera suppléé par le président du Zimbabwe, Emmerson Mnangagwa, tandis que le président de l'Angola, João Lourenço, en sera le président sortant. □



La stabilité est un catalyseur du développement durable

S'AGISSANT DE la paix et de la sécurité, les leaders se sont félicités de la stabilité qui prévaut généralement dans la région, mais ont souligné qu'il était essentiel de remédier aux poches d'instabilité dans certains États membres tels que la République démocratique du Congo, le Royaume du Lesotho et Madagascar.

Le Sommet s'est déclaré satisfait des élections au Zimbabwe du 30 juillet et a exhorté la communauté internationale à lever toutes les sanctions contre le pays et à soutenir ses efforts pour reconstruire l'économie.

L'appel de la SADC intervient quelques jours après que le président des États-Unis, Donald Trump, ait promulgué la loi modifiée sur la démocratie et la reprise économique au Zimbabwe (ZIDERA), qui vise à renouveler

les sanctions illégales contre ce pays d'Afrique australe.

Les responsables zimbabwéens ont déploré le prolongement des sanctions imposées par les États-Unis, car ils ont ignoré les développements positifs survenus depuis la prise de fonctions du président Emmerson Mnangagwa à la suite de la démission de l'ancien président Robert Mugabe en novembre 2017.

Le pays aurait subi une perte financière d'environ 42 milliards de dollars US depuis 2001, année de la première signature de ZIDERA.

En conséquence, plusieurs entreprises zimbabwéennes ont fermé leurs portes, le développement des infrastructures a stagné et des services sociaux tels que l'éducation et la santé ont été touchés. □

La SADC accueille un nouveau membre



L'UNION DES Comores a été officiellement admise en tant qu'État membre de la SADC lors du 38ème Sommet de la SADC, ce qui porte à 16 le nombre de membres de l'organisation régionale.

Les 15 autres États membres sont l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, le Malawi, Madagascar, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

L'admission d'un nouveau membre témoigne de la confiance accordée à la SADC, considérée comme l'une des communautés économiques régionales les plus stables et les plus attractives d'Afrique.

Les Comores sont un pays insulaire archipel de l'océan Indien situé au large de la côte est de l'Afrique, à l'extrémité nord du canal de Mozambique, entre le nord-est du Mozambique et le nord-ouest de Madagascar. □

Un appel à l'action sur la ZLET

EN CE qui concerne le commerce intra-régional et africain, « le sommet a exhorté les États membres qui n'ont pas encore signé et / ou ratifié l'accord sur la zone de libre-échange tripartite » à le faire de toute urgence.

Au total, six des 16 États membres de la SADC ont signé l'Accord sur la ZLET et d'autres devraient le faire prochainement.

Communément appelé Zone de libre-échange tripartite (ZLET), le marché intégré comprend 27 pays du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et de la SADC.

L'objectif principal de l'Accord de ZLET est de renforcer et d'approfondir l'intégration économique des régions de l'Afrique australe et orientale et d'harmoniser les politiques et les programmes du continent dans les domaines du commerce, du développement des infrastructures et des douanes, ainsi que de la circulation des biens et des personnes.

Une fois pleinement opérationnelle, la ZLET rassemblera un marché de plus de 1,2 milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de plus de 2,5 Milliards de dollars américains. □



La SADC s'oriente vers un système de paiement régional multidevises



L'AFRIQUE AUSTRALE progresse dans la création d'un système de paiement régional multidevises, le dollar américain devant devenir la deuxième monnaie de paiement après le rand sud-africain.

Le Secrétaire Exécutif de la SADC, le Dr Stergomena Lawrence Tax, a déclaré que le système de paiement électronique intégré régional (SIRESS) de la SADC devrait passer d'un système de paiement à une seule devise utilisant uniquement le rand sud-africain comme monnaie de paiement à un système de paiement à plusieurs devises.

«Le paiement en dollars américains sur la plate-forme actuelle devrait entrer en service en octobre 2018, tandis que l'ensemble de la plate-forme multidevises devrait être pleinement opérationnel d'ici à décembre 2019», a déclaré le Dr Tax au 38ème Sommet de la SADC tenu à Windhoek, en Namibie Août.

Elle a noté que l'ajout du dollar américain au système de paiement régional devrait permettre d'accélérer les transactions car la majeure partie des échanges intra-SADC se font en dollars américains.

"Notant que la facilitation des paiements reste un défi majeur pour le commerce intra-SADC, l'ajout du dollar américain, qui représente environ 60% des transactions transfrontalières intra-SADC, devrait faciliter un accroissement des échanges et des investissements transfrontaliers dans la région", a-t-elle déclaré.

L'adoption d'un système de paiement multidevises est une étape importante qui s'appuie sur d'autres développements progressifs de la SADC au cours des dernières années, a déclaré le Dr Tax.

"Ce jalon est important pour consolider les progrès et catalyser

les développements dans certains des jalons déjà atteints par la SADC, en particulier la zone de libre-échange de la SADC."

SIRESS est un système régional de paiement électronique mis au point par les États membres de la SADC pour régler les transactions transfrontalières plus rapidement sans avoir à faire appel à des banques intermédiaires situées en dehors de la région.

Le SIRESS a été créé en juillet 2013 et mis à l'essai dans quatre pays: le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.

Le système est maintenant opérationnel dans 14 États membres de la SADC, à l'exception de Madagascar et du dernier membre de l'organisation régionale, l'Union des Comores.

Madagascar a indiqué son intention de rejoindre bientôt le SIRESS, tandis que l'admission de l'Union des Comores en tant qu'Etat membre de la SADC

devrait augmenter le nombre de banques participantes sur la plate-forme.

Selon la Banque de Réserve de l'Afrique du Sud, environ 60% des transactions transfrontalières dans la SADC sont libellées en dollars américains, 35% en ZAR et le reste en autres devises.

Les transactions en dollars américains sont actuellement réglées par le biais d'arrangements de banque avec des correspondants américains.

Depuis le lancement de SIRESS en 2013, un total cumulé de 1 063 306 transactions a été réglé à la fin d'avril 2018, ce qui représente 4 466 milliards de ZAR, soit 377,14 milliards USD.

Les principaux avantages du système sont son efficacité et sa réduction des coûts car auparavant, les transactions passaient par une banque correspondante.

Par exemple, lorsque les transactions nécessitaient auparavant deux à trois jours, elles sont maintenant compensées dans les 24 heures et les frais versés aux banques de compensation non membres de la SADC sont supprimés.

L'élimination d'un intermédiaire - souvent une banque correspondante aux États-Unis ou en Europe - signifie que l'argent reste dans la région et que les paiements sont traités plus rapidement.

Le développement de SIRESS est conforme au Protocole de la SADC sur les finances et les investissements, qui vise à améliorer le climat des investissements régionaux en renforçant la coopération entre les États membres sur les systèmes de paiement, de compensation et de règlement afin de faciliter l'intégration commerciale. sardc.net □

Le pont de Kazungula sera achevé en 2019

LE PONT de Kazungula au confluent des fleuves Zambèze et Chobe devrait être achevé d'ici à mars 2019, ce qui facilitera la création d'une nouvelle route commerciale, car la traversée a longtemps reposé sur des traversiers.

Le responsable de projet pour la construction du pont, Pius Seone, a déclaré ceci en septembre lorsque le secrétaire permanent du président du Botswana, Carter Morupisi, s'est rendu sur le site pour évaluer les progrès.

Le projet du pont de Kazungula implique les trois pays: le Botswana, la Zambie et le Zimbabwe. Le pont, long de 923 mètres, comprendra un

poste frontière unique entre le Botswana et la Zambie.

Une fois opérationnel, le pont réduira le temps de transit, favorisera une circulation fluide des biens, des services et des personnes dans la région, ainsi que l'accroissement du trafic le long du Corridor Nord-Sud, auquel participent huit pays - Botswana, République démocratique du Congo, Malawi, Namibie, Afrique du Sud, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Le corridor Nord-Sud est le plus achalandé de tous les corridors régionaux de la SADC, reliant les pays enclavés au port de Durban en Afrique du Sud, qui est l'un des centres les plus

importants et les plus achalandés pour les exportations et les importations.

La construction du pont de Kazungula est cofinancée par l'Agence japonaise de développement et la Banque africaine de développement.

La construction du pont a commencé en 2014, mais les progrès ont été lents au début et il était initialement prévu de l'ouvrir cette année.

Le pont de Kazungula remplacera le ferry, qui a été utilisé pour transporter des personnes et des marchandises à travers le fleuve, entraînant de longues files de camions en attente de traverser à mesure que les volumes de transport augmentent. □

La SADC va élaborer un plan directeur régional du gaz

par Kizito Sikuka

LES MINISTRES de l'Afrique australe ont approuvé l'élaboration d'un plan directeur régional qui guidera l'exploitation des vastes ressources en gaz naturel de la région.

L'approbation a été faite par le Conseil des Ministres de la SADC lors du 38ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC tenu à Windhoek (Namibie) en août.

La Présidente du Conseil de la SADC, l'Honorable Netumbo Nandi-Ndaitwah, ministre namibien des Relations internationales et de la Coopération, a déclaré aux journalistes que l'exploration des réserves de gaz permettrait à la région de relever ses défis énergétiques.

«Le Conseil a demandé au secrétariat de la SADC de mettre en place le comité régional du gaz de la SADC et d'élaborer le plan directeur régional pour le gaz de la SADC», a déclaré Nandi-Ndaitwah, également vice-Premier ministre de la Namibie.

Elle a déclaré que les États membres devraient nommer des membres pour siéger au Comité Régional du gaz de la SADC.

La décision de créer un comité régional du gaz est conforme à la directive du 37ème Sommet de la SADC, tenue en août 2017, selon laquelle il est nécessaire que la région crée un comité chargé de garantir le développement et la promotion du gaz naturel dans la région.

À plus long terme, le comité devrait faciliter l'élargissement de l'accès universel à l'énergie et promouvoir le développement industriel de la SADC.

L'exploitation du gaz naturel améliorerait la situation énergétique de la région et contribuerait au mix énergétique régional, qui est dominé par le charbon.

Selon le SADC Energy Monitor lancé lors du 36ème Sommet de la SADC au Swaziland en 2016, la contribution du gaz au mix énergétique régional reste très

minime, ne représentant que 1,3% de la production totale d'électricité.

Cependant, le gaz naturel revêt progressivement une importance croissante pour le secteur de l'énergie de la région, à mesure que l'Angola, la République démocratique du Congo, Madagascar, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la République-Unie de Tanzanie développent leurs champs de gaz.

Les principaux producteurs de gaz de la région de la SADC sont actuellement l'Angola, la Tanzanie, la RDC et le Mozambique, bien que la Namibie ait récemment découvert d'importantes réserves de gaz naturel offshore et que l'Afrique du Sud soit riche en gaz de schiste et en méthane de houille.

Des efforts sont en cours pour commencer l'exploitation du méthane de houille au Botswana et au Zimbabwe.

La côte est de la région de la SADC a émergé ces dernières années comme l'un des points les plus brillants du paysage énergétique mondial, avec de grandes découvertes de gaz naturel au Mozambique et en Tanzanie.

L'exploration a eu lieu dans d'autres États membres de la SADC, bien que le montant exact des réserves soit encore inconnu pour ces pays.

Les nouvelles découvertes de gaz naturel offshore le long de la côte mozambicaine devraient être un « second souffle » pour le pays et la région. Le Mozambique a estimé les réserves de gaz naturel récupérables entre 15 000 et 30 000 milliards de pieds cubes, ce qui est suffisant pour faire face à la consommation de gaz d'une année par une économie de la taille des États-Unis.

La Tanzanie a également identifié des réserves de gaz naturel de plus de 10 milliards de pieds cubes provenant de sa région extra côtière en eau profonde.

Cependant, pour réaliser pleinement ce potentiel de gaz

dans la région, la SADC doit développer des méthodes innovantes d'exploration de la ressource.

Par exemple, la région devrait mettre en place l'infrastructure de traitement, de transport et de distribution du gaz nécessaire pour approvisionner le marché régional, afin que la SADC ne se limite pas à être uniquement un exportateur de gaz.

En outre, la SADC doit mettre en place des cadres politiques et réglementaires viables et dynamiques pour concrétiser le développement de cette infrastructure et attirer les investissements dans le secteur gazier.

La région pourrait tirer parti d'autres projets gaziers couronnés de succès dans la région, en Afrique et dans le reste du monde.

Parmi les exemples de projets gaziers régionaux réussis en Afrique figurent le gazoduc reliant le Mozambique (Temane / Pande) à l'Afrique du Sud (Secunda) ainsi que le gazoduc ouest-africain, impliquant le Nigeria, le Bénin, le Togo et le Ghana.

Le gaz naturel a diverses utilisations potentielles dans la SADC. Il peut être utilisé pour produire de l'électricité ou comme matière première chimique dans les procédés industriels ou comme carburant pour les véhicules. Une autre utilisation potentielle du gaz est dans la production d'engrais.

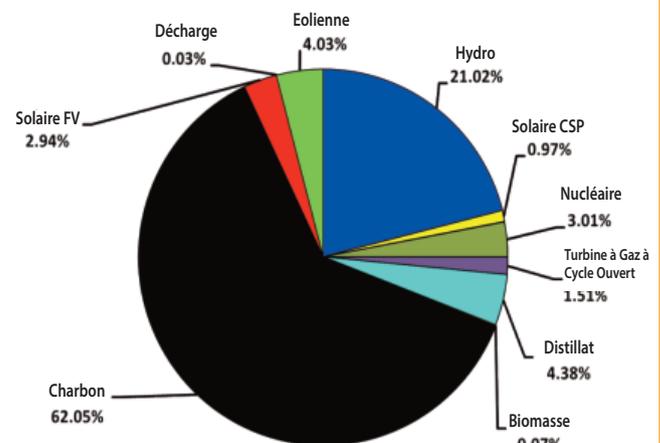
Par conséquent, l'exploration du gaz naturel représente une opportunité importante pour la SADC de relever ses défis énergétiques et de faire avancer le programme d'industrialisation. sardc.net □

La SADC et les partenaires discuteront de coopération énergétique

LES PARTENAIRES de coopération du secteur énergie rencontreront la SADC en octobre pour discuter des moyens de renforcer une approche coordonnée pour améliorer la situation énergétique dans la région.

Le GTE de la SADC est composé de représentants du Secrétariat de la SADC, des organisations subsidiaires de la SADC dans le secteur de l'énergie, des Partenaires Internationaux de Coopération et d'un partenaire de connaissance, le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe. □

Mix de production d'énergie installé par la SADC



Source: SAPP

LE MONDE ENTIER DEPEND DE L'EAU... PO

Précipitations normales à inférieures à la normale pour la région de la SADC

L'AFRIQUE AUSTRALE devrait recevoir des précipitations irrégulières durant la saison agricole 2018/19, selon les dernières prévisions fournies par les experts du climat de la région qui estiment que les précipitations saisonnières seront «normales à inférieures à la normale» dans la majeure partie de la région, à l'exception de la Tanzanie.

Les prévisions consensuelles établies par le 22ème Forum sur les perspectives climatiques de l'Afrique australe (SARCOF), tenu à Lusaka en Zambie du 22 au 24 août, montrent que la plupart des 16 pays de la SADC recevront probablement des précipitations «normales à inférieures à la normale» pour la période d'octobre 2018 à mars 2019.

La prévision SARCOF est divisée en deux parties, couvrant les mois d'octobre à novembre 2018 et de janvier à février 2019.

Les prévisions indiquent que les zones susceptibles de recevoir des précipitations «normales à inférieures à la normale» entre octobre et décembre 2018 comprennent l'est de l'Angola, les régions extrême nord et sud de la République démocratique du Congo (RDC), l'ouest et le sud de Madagascar, le sud du Malawi, une grande partie du Botswana, Eswatini, Lesotho, Mozambique, Zambie et Zimbabwe, ainsi que la majeure partie de la Namibie et de l'Afrique du Sud, à l'exception de la périphérie occidentale des deux pays situés le long de la côte atlantique.

Seule la République-Unie de Tanzanie devrait recevoir des pluies «normales à supérieures à la normale» au cours de la même période, le nord du pays devrait recevoir des précipitations «supérieures à la normale», ce qui indique qu'il pourrait y avoir des inondations dans certaines régions.

Les prévisions pluviométriques ne changent pas beaucoup au cours de la seconde moitié de la saison, de janvier à mars 2019, alors que la plus grande partie de la région devrait recevoir des précipitations normales à inférieures à la normale.

Les zones qui devraient recevoir des précipitations suffisantes au cours de cette période sont l'Angola, la pointe nord du Botswana, les Comores, le sud-est de la RDC, le nord du Malawi, Madagascar, Maurice, le nord-est du Mozambique, le nord de la Namibie, les Seychelles, les régions de l'ouest et du nord de la Zambie.

Les experts en climatologie prévoient la possibilité d'un début précoce de la saison 2018/19, un faux départ, qui pourrait être suivi de périodes sèches prolongées qui perturbent le

calendrier et la répartition spatiale des précipitations dans la région.

En développant ces perspectives, les climatologues ont tenu compte des facteurs océaniques et atmosphériques qui influent sur le climat en Afrique australe.

En particulier, on prévoit que l'ENSO (El Niño - Oscillation australe) passera probablement de la phase neutre à la phase chaude, appelée El Niño, au cours de la prochaine saison.

Les précipitations attendues pour la majeure partie de la SADC devraient être insuffisantes pour répondre aux besoins des secteurs de l'agriculture et de la production d'énergie.

Les prévisions pour la saison 2018/19 signifient que la région devrait se préparer à des pluies irrégulières, voire à une sécheresse, sur de grandes parties de l'Afrique australe, à l'exception de la Tanzanie et d'autres régions où les précipitations seront plus abondantes.

Les risques agricoles associés pour la majeure partie de la région incluent la disponibilité limitée en eau, les pâturages médiocres et le stress thermique qui pourraient affecter les cultures et le bétail.

Sur la base des perspectives, les agriculteurs sont instamment priés d'engager des portions de leurs terres cultivées en variétés de cultures à maturation moyenne à tardive et à rendement élevé, et de décaler leurs dates de plantation. Cela devrait toutefois être fait en consultation avec les services nationaux de vulgarisation agricole et de météorologie.

Les prévisions régionales arrivent à un moment où la situation de la sécurité alimentaire en Afrique australe a été maîtrisée cette année en raison d'une récolte plus faible au cours de la campagne agricole 2017/18.

Selon un rapport sur l'état de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe publié par la SADC en juillet, les périodes de sécheresse qui ont caractérisé la saison des pluies 2017/18 ont entraîné une réduction des récoltes de céréales par rapport à la récolte exceptionnelle de 2017 qui a généré un excédent.

Sur la base des 10 États membres de la SADC qui ont communiqué leurs bilans céréaliers pour la campagne 2018/19, la région aurait un excédent céréalier de 6,3 millions de tonnes métriques, contre 7,5 millions de tonnes pour les mêmes pays lors de la campagne précédente.

Les pays qui ont soumis leurs rapports d'évaluation de la vulnérabilité au niveau

national sont: Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Les rapports ont révélé que seuls le Mozambique et la Tanzanie ont connu une augmentation de leur production de céréales au cours de la saison agricole 2017/18.

La production de maïs et d'autres céréales au Mozambique aurait augmenté de 15 pour cent pour atteindre 3,2 millions de tonnes au cours de la campagne agricole 2017/18 par rapport à 2,8 millions de tonnes par rapport à la campagne précédente, tandis que les estimations préliminaires pour la Tanzanie indiquaient une production de 9,5 millions de tonnes pour 2017/18 saison, contre 9,4 millions de tonnes auparavant.

Selon le rapport, la production céréalière en Afrique du Sud, qui représente généralement la plus grande part de la production régionale, aurait diminué de 19 pour cent au cours de la campagne 2017/18 par rapport à la période précédente.

La baisse de production la plus importante a été enregistrée en Zambie, où la production de céréales a diminué de 33 pour cent au cours de la dernière campagne agricole par rapport à 2016/17, tandis que le Zimbabwe a enregistré une baisse de 18 pour cent.

L'impact de la récolte inférieure aux prévisions sur la région devrait toutefois être compensé par des stocks de report importants en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe.

L'Afrique du Sud devrait avoir des stocks d'ouverture de maïs de plus de quatre millions de tonnes métriques, tandis que la Zambie et le Zimbabwe devraient avoir des stocks d'ouverture de maïs respectivement de 900 000 et un million de tonnes.

Cela signifie que les stocks de report dans ces pays et les excédents prévus au Mozambique et en Tanzanie seront suffisants pour compenser les déficits au Botswana, à Eswatini, au Lesotho et en Namibie.

Cela nécessitera que les États membres de la SADC prennent les mesures appropriées pour promouvoir les échanges de maïs et évitent de prendre des mesures ponctuelles de nature à restreindre les importations ou les exportations de céréales dans la région.

La région a par le passé adopté plusieurs mesures pour atténuer les effets des mauvaises récoltes. Celles-ci comprennent la promotion des investissements dans la recherche et l'amélioration de l'accès aux ressources financières pour les petits exploitants.

D'autres stratégies consistent en des mesures visant à renforcer les capacités de diffusion des

OUR LA VIE

Les eaux souterraines sont la clé du développement économique et humain dans la SADC

LA COOPÉRATION régionale et la collaboration sur les eaux souterraines sont essentielles au développement socio-économique de la région de la SADC.

C'était le sujet de la première Conférence Annuelle de la SADC sur les eaux souterraines qui s'est tenue du 26 au 28 septembre à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Lindiwe Lusenga, Directrice générale adjointe du Département sud-africain de l'eau et de l'assainissement, a déclaré que les eaux souterraines constituaient un problème régional au sein de la SADC et qu'elles avaient la capacité de fournir une résilience au changement climatique si elle était gérée correctement.

Cependant, elle a noté que la gestion régionale de la ressource en eau souterraine est toujours en retard par rapport à celle de l'eau de surface.

« Il y a plus de 30 systèmes aquifères partagés dans toute l'Afrique australe et les États membres partagent souvent des défis similaires concernant les eaux souterraines », a-t-elle déclaré, ajoutant que « la gestion de ces aquifères est essentielle pour l'intégration et le développement régionaux.

Selon le secrétariat de la SADC, on estime que plus de 70% des 250 millions d'habitants de la région dépendent des eaux souterraines comme principale source d'eau.

"Cependant, les ressources en eaux souterraines sont exposées à un certain nombre de risques, notamment la pollution, l'épuisement dû aux prélèvements excessifs dus à la croissance rapide de la demande en eau et les effets du changement climatique", a déclaré Lusenga.

Le président du conseil d'administration de l'Institut de gestion des eaux souterraines de la SADC, Phera Ramoeli, a ajouté que le manque d'entretien des infrastructures est la plus grande menace pour les eaux souterraines de la région.

"L'accès aux données et la technologie seront des éléments clés pour l'utilisation et la gestion durables des eaux souterraines dans la SADC, et en particulier pour répondre aux besoins des communautés pauvres", a-t-il déclaré.

Un autre défi majeur dans la gestion des eaux souterraines est le manque d'informations consolidées et à jour sur la ressource dans la région de la SADC.

L'objectif principal de la Conférence sur les eaux souterraines de la SADC est de fournir une plate-forme annuelle aux acteurs des eaux souterraines afin de faire progresser le partage des connaissances sur la gestion durable des eaux souterraines aux niveaux national et transfrontalier dans les États membres de la SADC. □

technologies de recherche auprès des agriculteurs, en particulier des petits exploitants, qui constituent la majorité des agriculteurs de la région. L'accès à ces informations est essentiel pour la planification, en particulier lorsque les agriculteurs souhaitent se diversifier dans de nouvelles cultures ou de nouveaux animaux.

En ce qui concerne le développement des infrastructures d'approvisionnement en eau, la SADC investit dans l'irrigation pour permettre aux agriculteurs de faire pousser des cultures toute l'année, sans dépendre des conditions climatiques.

Le Plan du secteur de l'eau du Plan directeur de développement des infrastructures régionales de la SADC comprend un total de 34 projets d'infrastructure visant à améliorer l'accès à l'eau dans la région.

Au niveau national, divers États membres de la SADC incitent leurs agriculteurs à adopter les nouvelles technologies et à faire en sorte qu'ils obtiennent une productivité accrue par unité de surface de terre plutôt qu'en augmentant la superficie de terres cultivées.

Certains pays améliorent également leurs installations de stockage pour permettre aux agriculteurs de stocker leurs récoltes pour les utiliser en basse saison. *sardc.net* □

Le Mozambique approuve le plan de gestion des ressources en eau

LE MOZAMBIQUE a approuvé le plan national de gestion des ressources en eau qui régira la gestion des ressources en eau pour les 20 prochaines années.

Le plan vise l'utilisation durable des bassins hydrographiques que le Mozambique partage avec les autres États membres de la SADC.

Selon la porte-parole du Cabinet, Ana Comoana, la mise en œuvre du plan national de gestion des ressources en eau sera financée par le budget de l'État mozambicain avec le soutien des partenaires de coopération et constitue un instrument permettant d'évaluer la disponibilité des ressources en eau.

"Le plan vise à évaluer les demandes actuelles et futures, et comprend l'instrument qui priorise les projets d'infrastructure de stockage de l'eau, ainsi que la création de plans à court, moyen et long terme pour le développement des ressources en eau", a déclaré Comoana.

Le Mozambique compte plus de 104 bassins fluviaux identifiés qui drainent le plateau montagneux d'Afrique centrale dans l'océan Indien et la plupart des fleuves ont un régime de flux très saisonnier et torrentiel, avec des débits élevés entre mars et avril correspondant aux saisons sèches et pluvieuses distinctes. *Apa News* □

Le barrage Bagatelle s'attaque aux problèmes d'approvisionnement en eau à Maurice

LE BARRAGE Bargatelle, située à 22 km au sud-est de la capitale, Port Louis, à Maurice, a une altitude de 350 à 400 mètres et est entourée de paysages pittoresques de vastes plantations de canne à sucre, qui est l'une des principales sources de devises du pays à côté du tourisme.

L'image du barrage est un spectacle à voir et les populations locales souhaitent vivement se promener dans les environs pour profiter de la brise fraîche.

Les plages immaculées de l'archipel de l'océan Indien à Maurice ont longtemps fasciné les résidents et les visiteurs, et le méga-barrage construit par les Chinois et lancé à la mi-2018 a ajouté un nouvel éclat.

Le barrage devrait profiter à 20% des terres et à 30% de la population mauricienne, tout en permettant à la ville de Port Louis et aux régions avoisinantes de répondre aux besoins en eau à long terme d'ici 2050, a déclaré le directeur adjoint du projet Bagatelle, Zhao Xudon dans une interview récente.

Lomush Juggoo, directeur de l'unité des ressources en eau, a déclaré que le barrage, une fois rempli à la suite d'une saison de pluies prolongée, viendra compléter les réservoirs existants pour répondre à la demande croissante en eau potable de qualité dans le pays. *Xinhua* □

Les femmes et les jeunes second souffle potentiel dans le programme d'intégration de la SADC

par Nyarai Kampilipili

LES LEADERS de l'Afrique australe ont été instamment priés de créer un environnement propice à la participation des femmes et des jeunes au développement de la région.

La Dre Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), a déclaré que la SADC perdait les connaissances inexploitées des femmes et des jeunes de la région.

«Les connaissances des femmes doivent être protégées en permettant aux femmes de prendre part à des processus dans lesquels leurs connaissances peuvent être exploitées», a-t-elle déclaré lors d'un discours prononcé devant le 38ème Sommet de la SADC à Windhoek, en Namibie, les 17 et 18 août 2018.

La promotion de l'égalité des sexes est l'un des principaux piliers de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui occupe une place importante dans les sept aspirations du plan de développement du continent pour les 45 prochaines années.

Par exemple, l'Afrique aspire à un continent où les femmes et les jeunes doivent jouer un rôle important en tant que moteurs du changement.

Cependant, le genre et l'autonomisation des jeunes restent un problème à la SADC et dans d'autres régions d'Afrique en raison de problèmes tels que le manque d'accès à la propriété et aux ressources, les pratiques discriminatoires fondées sur le sexe et le chômage.

La discrimination persistante et le manque d'opportunités pour les femmes et les jeunes peuvent entraver considérablement le développement et ralentir le rythme de la croissance économique.

En Afrique australe, comme ailleurs dans le monde, le nombre de femmes remplissant diverses fonctions telles qu'épouses,

mères et travailleuses rémunérées est en augmentation.

En outre, les inégalités entre les hommes et les femmes se manifestent dans le monde du travail: disparités entre hommes et femmes en matière d'activité et de rémunération, ségrégation professionnelle, conditions de travail inégales et charge de travail domestique et de soins non rémunérée des femmes, qui caractérisent à la fois les économies formelles et informelles.

La SADC peut potentiellement ne pas atteindre son plein potentiel de croissance si une partie importante de sa réserve de croissance - les femmes et les jeunes - n'est pas pleinement utilisée

Le Président namibien, Hage Geingob, a réitéré le rôle important joué par les femmes dans le développement de la région, déclarant que durant son mandat, la Namibie accélérerait l'autonomisation des femmes.

"La Namibie encouragera l'harmonisation de la législation, des politiques, des programmes et des projets sensibles au genre, comme indiqué dans le Protocole de la SADC sur le genre et le développement", a-t-il déclaré lors de son discours de remerciement, après sa nomination au poste de président de la SADC.

Les États membres de la SADC ont, par le biais du Protocole révisé sur le genre et le développement de la SADC, mis en place des mécanismes visant à améliorer le statut des femmes et des jeunes, car ils jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de la SADC.

Le Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement prévoit l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la promotion de l'égalité et de l'équité de genre, par le biais d'une législation, de politiques, de programmes et de projets tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Le protocole a été révisé en 2016 afin de l'aligner sur les



La Secrétaire Exécutive de l'UNECA, Dr Vera Shongwe

dispositions d'autres instruments tels que ceux relatifs aux objectifs de développement durable, à l'Agenda 2063, à la stratégie et à la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC pour 2015-2063.

La Namibie fait partie des pays de la région qui ont considérablement amélioré la condition de la femme. À cet égard, la Namibie a été récompensée au début de cette année par le Forum africain sur l'égalité des sexes dans le cadre de la campagne «Gender is my agenda» (GIMAC).

Le GIMAC vise à créer un espace permettant à la société civile de suivre la mise en œuvre de la Déclaration solennelle

sur l'égalité des sexes en Afrique (SDG8), principalement en organisant des réunions consultatives pré-sommet biennuelles à la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'UA.

Le 38ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC s'est tenu sous le thème «Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable».

Le thème prend en compte le besoin d'infrastructures adéquates pour soutenir l'industrialisation et la nécessité de mobiliser les jeunes, qui constituent la majorité de la population de la SADC. sardc.net □

La Zambie vise à avoir des points focaux de genre dans tous les ministères



Hon. Elizabeth Phiri

LA MINISTRE Zambienne du genre, l'Honorable Elizabeth Phiri a déclaré qu'il était important que tous les ministères disposent de points focaux de genre afin de garantir le succès de la mise en œuvre des activités, programmes et projets relatifs au genre.

Elle a déclaré que les disparités persistantes en matière d'emploi entre les hommes et les femmes dans les secteurs public et privé étaient préoccupantes et appelaient de toute urgence l'attention de toutes les parties prenantes. Elle a appelé les secteurs public et privé à s'efforcer de réduire les inégalités afin que le développement durable soit réalisé. □

Première femme ministre de la défense au Zimbabwe



Hon. Oppah Muchinguri-Kashiri

L'HONORABLE OPPAH Muchinguri-Kashiri est devenue la première femme à être nommée ministre de la Défense au Zimbabwe, portant ainsi le total à deux femmes occupant ce poste dans la région, parmi les 16 États membres de la SADC. Son homologue en Afrique du Sud en tant que ministre de la Défense est aussi une femme, l'honorable Nosiviwe Mapisa-Nqakula.

Selon le SADC Gender and Development Monitor, la représentation des femmes dans les postes décisionnels clés est faible dans toute la région, dans les secteurs public et privé. □

Le Protocole révisé de la SADC sur le Genre entre en vigueur

UN TOTAL de 12 États membres de la SADC ont signé un accord modifiant un protocole régional visant à promouvoir l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes et à mettre en vigueur l'instrument juridique révisé.

La Namibie et les Seychelles sont devenus les derniers États membres de la SADC à signer l'Accord portant modification du Protocole de la SADC sur le genre et le développement lorsqu'ils ont apposé leurs signatures lors du 38ème Sommet de la SADC tenu à Windhoek les 17 et 18 août 2018.

Conformément à l'article 22 (11) du Traité de la SADC et à l'article 38 (3) du Protocole de la SADC sur le genre et le développement, tout amendement à un protocole entré en vigueur est adopté par décision des deux tiers des États membres qui sont parties au protocole pour que l'amendement entre en vigueur.

Les autres États membres ayant signé l'accord sont l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, le Royaume d'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

Le Malawi et l'Afrique du Sud n'ont pas encore signé l'amendement.

Les deux États membres restants, l'Union des Comores et Maurice, ne peuvent pas signer l'amendement car ils ne sont pas parties au protocole.

Les Comores sont un nouveau membre de la SADC après avoir été officiellement admis dans l'organisation régionale lors du 38ème sommet de la SADC.

Maurice n'est pas partie au Protocole de la SADC sur le genre et le développement, car il n'est pas conforme au code civil du pays, qui permet aux enfants de se marier avant l'âge de 18 ans mais au-dessus de 16 ans avec le consentement de leurs parents.

L'Article 8 du Protocole de la SADC sur le genre et le développement stipule qu'"aucune personne âgée de moins de 18 ans ne peut se marier".

Le Protocole révisé de la SADC sur le genre et le développement prévoit l'autonomisation des femmes, l'élimination de la discrimination et la promotion de l'égalité et de l'équité de genre, par le biais d'une législation, de politiques, de programmes et de projets tenant compte de la problématique hommes-femmes.

Le protocole a été révisé en 2016 afin que ses objectifs soient alignés sur diverses cibles mondiales et questions émergentes.

Certains de ces objectifs globaux figurent dans les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour l'après-2015, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

Par exemple, l'objectif 5 des ODD traite de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et des filles et définit neuf objectifs à atteindre par la communauté mondiale d'ici 2030.

Il s'agit notamment de mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles; l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans les sphères publique et privée, y compris la traite et l'exploitation sexuelle; l'élimination de toutes les pratiques néfastes telles que les mariages d'enfants, les mariages précoces et forcés et les mutilations génitales féminines; et assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux

de la prise de décision dans la vie politique, économique et publique.

Les autres cibles de l'objectif 5 des ODD comprennent l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive et aux droits en matière de procréation, conformément au programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et au Programme d'action de Beijing.

En outre, le protocole révisé prend désormais en compte des questions émergentes telles que le changement climatique et les mariages d'enfants.

Les mariages d'enfants sont l'un des facteurs qui contribuent à la lenteur des progrès dans la réduction de la mortalité maternelle, mais la définition d'un enfant selon l'âge reste controversée.

Le Protocole de la SADC sur le genre et le développement est entré en vigueur en 2013 après la ratification de l'instrument par

les deux tiers des États membres requis.

Il a été révisé en 2016 et approuvé par le 36ème Sommet de la SADC tenu à Eswatini la même année. Le processus d'approbation d'un instrument juridique régional nécessite, tout d'abord, la signature, puis la ratification, un processus différent d'un pays à l'autre.

Un protocole «entre en vigueur» après ratification par les deux tiers des États membres de la SADC. Cela fait passer la loi régionale de l'intention déclarée à l'application effective. Les États membres qui adhèrent après l'entrée en vigueur d'un protocole sont censés «adhérer» au protocole.

Toutefois, si un protocole est déjà entré en vigueur, un amendement à celui-ci ne nécessite que les deux tiers des États membres qui ont signé le protocole signent l'accord modifiant le protocole pour que celui-ci entre en vigueur. *sadc.net* □

La mise en œuvre est la clé pour débloquer l'intégration régionale

UNE FOIS signé et ratifié, ce qui reste à faire, c'est la réelle intégration de ces traités dans les cadres législatifs nationaux aux fins de la mise en œuvre. Cependant, le fait que ces protocoles aient été ratifiés mais non domestiqués ne supprime pas la confiance légitime qu'un tel État membre est lié par ces dispositions.

Pour la plupart des protocoles, la SADC a reçu des instruments de ratification de la plupart des États membres, mais peu de choses se sont passées au niveau national. L'ampleur de la domestication permettant la mise en œuvre est restée limitée.

L'incapacité à disposer d'un cadre législatif harmonisé, en particulier pour les normes, standards et règles convenus d'un commun accord, compromet la capacité de la SADC à renforcer l'intégration régionale.

Il reste donc essentiel que tous les traités régionaux qui ont été domestiqués soient appliqués de manière à obtenir les résultats souhaités. □

Élection historique du Zimbabwe ... Prêt à assumer un rôle positif dans le concert des nations

LE PRÉSIDENT zimbabwéen nouvellement élu, Emmerson Mnangagwa, a adopté une stratégie de réengagement rigoureux et des réformes économiques radicales afin de transformer le Zimbabwe en une plaque tournante industrielle pour l'Afrique australe et de garantir à ce pays la place qui lui revient au sein du concert des nations.

S'adressant à divers forums nationaux, régionaux et internationaux, dont le 38^{ème} Sommet de la SADC et l'Assemblée générale des Nations Unies, le Président Mnangagwa a déclaré que le Zimbabwe était prêt et espérait "jouer un rôle positif et constructif en tant que membre de la famille libre, démocratique, transparent et responsable" des nations."

Depuis 2000, le Zimbabwe est confronté à l'isolement de la plupart des pays occidentaux en raison de divergences sur le programme de réforme agricole et d'allégations sans fondement de truquage des votes contre le gouvernement de l'ancien président Robert Mugabe, qui a démissionné en novembre 2017. Ces relations glaciales ont abouti à l'imposition de sanctions économiques au Zimbabwe en 2002 et à la décision de Mugabe de retirer le pays du Commonwealth en décembre 2003.

«À l'avenir, mon gouvernement est déterminé à faire un bond et à faire croître notre économie qui souffre de nombreuses années d'isolement et de stagnation», a déclaré le président Mnangagwa lors du 38^{ème} Sommet de la SADC tenu à Windhoek, en août 2018.

Il a déclaré que le pays avait depuis adopté le mantra "Le Zimbabwe est ouvert aux entreprises" pour développer son économie et faire partie de la communauté mondiale des nations.

M. Mnangagwa a rendu hommage à la SADC pour sa présence aux côtés du pays en ces temps difficiles, ajoutant que la région devrait toujours s'efforcer de promouvoir les idéaux des Pères fondateurs pour que la région soit unie, intégrée, prospère et pacifique.

Lors de la 73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Mnangagwa a déclaré que le pays continuerait à se réformer et à ouvrir son espace démocratique afin de promouvoir un environnement propice à une croissance économique inclusive et durable.

"Nous sommes déterminés à renforcer le dialogue, la coopération et les partenariats, étayés par le respect mutuel, les valeurs communes et les principes partagés", a-t-il déclaré, ajoutant que les pays occidentaux devraient désormais supprimer toutes les formes de sanctions imposées au pays afin de permettre au Zimbabwe de développer son économie.

Le Commonwealth a déjà entamé le processus d'évaluation de l'éligibilité du Zimbabwe à rejoindre le groupe constitué essentiellement d'anciennes colonies britanniques.

Mnangagwa, candidat du Front patriotique de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (Zanu-PF), a été assermenté à la présidence le 26 août 2018 après s'être disputé avec 22 autres candidats à l'élection présidentielle le 30 juillet.

Il a remporté 50,6% des voix contre 44,3% pour son plus proche rival, Nelson Chamisa de l'Alliance du Mouvement pour le changement démocratique (MDC). Les 21 autres candidats à la présidence n'ont pas réussi à obtenir un pour cent des voix chacun.

Des observateurs locaux et internationaux, parmi lesquels la SADC et l'Union africaine, ont

déclaré que l'élection avait été ordonnée et pacifique, et conforme aux normes régionales et internationales, entachée seulement par une manifestation de l'opposition le 1^{er} août, après les élections, qui a dégénéré et provoqué la mort de six personnes.

Depuis, le président a mis en place une commission d'enquête composée d'experts locaux et internationaux pour enquêter sur l'incident. Cette commission a commencé à recevoir des soumissions et devrait faire rapport d'ici la fin de l'année.

Les dirigeants et anciens dirigeants des États membres de la SADC, ainsi que l'actuel président de l'Union africaine, le président rwandais Paul Kagamé, ont assisté à l'investiture d'Emerson Dambudzo Mnangagwa le 26 août.

Les dirigeants des partis d'opposition ont assisté à l'inauguration, à l'exception de l'Alliance MDC, qui a continué à contester les résultats même

après la décision du plus haut tribunal du pays. L'ancien président, Robert Gabriel Mugabe, qui était représenté à l'inauguration par sa fille et son gendre, a envoyé une lettre félicitant son successeur pour sa victoire aux élections.

Aux élections législatives, le Zanu-PF a remporté 144 des 210 sièges contestés sur les 270 que compte le Parlement, contre 64 pour l'Alliance MDC, un candidat indépendant et un autre du parti de l'opposition.

L'Assemblée nationale est composée de 210 membres élus et de 60 sièges supplémentaires réservés aux femmes et attribués par représentation proportionnelle à l'aide de listes de partis basées sur la proportion de votes remportés par chaque parti lors des élections de circonscription, par province.

Le système de représentation proportionnelle a été utilisé pour choisir les 60 membres élus du Sénat et des nouveaux conseils provinciaux. □

Eswatini tient des élections pacifiques

DES OBSERVATEURS régionaux et internationaux, y compris ceux de la SADC, ont déclaré que les élections du 21 septembre au Royaume d'Eswatini étaient conformes aux normes régionales et internationales, bien que le système électoral soit basé sur la circonscription traditionnelle swazie, *Inkhundla* ou *Tinkhundla*.

Les candidats aux élections législatives sont sélectionnés dans leurs chefferies et 55 parlementaires sont élus au cours de ce processus.

Après la clôture du processus de nomination, des élections primaires sont organisées au niveau de la chefferie au scrutin secret pour élire un candidat qui participera à l'élection secondaire. Plusieurs chefferies

constituent une circonscription parlementaire.

Avant l'élection secondaire, les candidats de chaque chefferie ont des chances égales dans toutes les chefferies de cette circonscription pour s'adresser aux électeurs sur divers aspects du développement et des questions de politique nationale.

Les candidats issus des chefferies qui composent une circonscription se disputeront les suffrages et le candidat ayant obtenu la majorité des voix deviendra le vainqueur et le membre du Parlement. Dans tous ces processus, la participation est faite par un individu et non par un parti.

Le Roi Mswati III en nomme 10 autres, portant le total à 65 membres. □



L'UA salue la stabilité politique dans la SADC

LA MANIERE dont l'Afrique australe a relevé certains des défis politiques et de sécurité dans les États Membres est louable et donne foi à la capacité et à l'efficacité de la région à résoudre ses propres problèmes sans ingérence extérieure.

Le président rwandais Paul Kagamé, président de l'Union africaine, a déclaré lors du 38ème Sommet de la SADC tenu en Namibie en août que la forte

solidarité entre les États membres de la SADC est une "source d'inspiration" pour le continent africain.

"Je tiens à féliciter la SADC pour son attention accrue à la sécurité et à la stabilité dans la région et même au-delà", a déclaré Kagamé, ajoutant que la paix et la stabilité étaient indispensables au développement régional, dans la

mesure où l'instabilité dans un État membre peut affecter d'autres pays.

Il a déclaré que la SADC avait déjà accompli cette tâche en s'occupant de questions politiques et de sécurité au Lesotho, à Madagascar et en République démocratique du Congo (RDC).

Kagamé a exhorté la région à rester préoccupée par la situation sécuritaire en RDC, où le conflit

armé continue d'entraver le développement dans l'est du pays.

La SADC a depuis ouvert un bureau de liaison en RDC pour continuer à surveiller et à fournir un soutien électoral au pays en prévision des élections prévues pour le 23 décembre.

Une RDC stable et pacifique est essentielle à l'intégration régionale et à la durabilité, le pays étant stratégiquement positionné en Afrique et doté de nombreuses ressources.

Par exemple, le barrage d'Inga situé sur le fleuve Congo peut produire environ 40 000 mégawatts d'électricité, ce qui suffit à alimenter la majeure partie de l'Afrique australe. Cependant, l'instabilité et d'autres contraintes ont empêché le pays d'exploiter pleinement le potentiel énergétique du barrage d'Inga. sardc.net □

La SADC se prépare à mener des missions de maintien de la paix en Afrique

par Kizito Sikuka

LE NOM de code de l'exercice régional de maintien de la paix en cours au Malawi représente bien ce à quoi aspire l'Afrique: un continent intégré, uni, prospère et pacifique.

L'exercice UMODZI, qui signifie «solidarité, partenariat et unité» en chiChewa, la langue autochtone du Malawi, vise à préparer les militaires, les policiers et les civils de la région de la SADC à s'acquitter efficacement de leurs tâches de maintien de la paix en Afrique.

Selon le secrétariat de la SADC, l'Afrique australe devrait assumer ses responsabilités en matière de maintien de la paix au niveau continental dans le cadre de la Force africaine en attente (FAA) en janvier 2019.

La FAA est un outil important de l'architecture africaine de paix et de sécurité pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits sur le continent.

Il s'agit d'une force de maintien de la paix multidisciplinaire composée de contingents militaires, de police et civils déployés pour faire face rapidement à une crise qui ne soit pas gênée par de lourdes charges politiques et instrumentales.

La FAA est devenue pleinement opérationnelle en 2016 et repose sur des accords de confirmation conclus entre les cinq sous-régions de l'Afrique, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe.

Les communautés économiques régionales ou les mécanismes régionaux assurent une rotation semestrielle pour diriger la FAA. La possibilité pour la SADC d'assumer ses fonctions au sein de la FAA commencera à compter du 1er janvier 2019 jusqu'au 30 juin 2019.

La force ou la brigade en attente de la SADC a été créée dans le cadre d'un mémorandum d'accord signé par les chefs d'État et de gouvernement de la SADC à Lusaka, en Zambie, en 2007. □



«Plus grande visibilité sur les violences sexuelles perpétrées pendant la guerre» Un médecin de la RDC remporte le prix Nobel de la paix 2018

LE PRIX Nobel de la paix pour 2018 a été attribué à un gynécologue congolais et à un militant irakien pour leur soutien aux victimes de violences sexuelles perpétrées en temps de guerre.

Le Dr Denis Mukwege, 63 ans, a fondé l'hôpital Panzi à Bukavu, dans l'est de la RDC, il y a dix ans, dans le but de soigner les femmes qui avaient été victimes d'abus sexuels par des rebelles armés.

"Le conflit en RD Congo ne concerne pas des groupes de fanatiques religieux. Ce n'est pas non plus un conflit entre États. C'est un conflit causé par des intérêts économiques - et il se fait en détruisant des femmes congolaises", a déclaré le Dr Mukwege, ajoutant que les gains récents avaient été annulés en raison de l'augmentation du nombre de groupes rebelles.

"Je suis désolé de dire que la situation était meilleure il y a trois ans, mais de nombreux groupes armés se développent à nouveau

et le nombre de femmes violées augmente à nouveau. C'est triste. Cela montre simplement que tout ce problème est lié à un conflit.

"La manière dont le viol est utilisé comme arme de guerre au Congo est vraiment de détruire la victime, mais aussi de détruire les familles et la communauté."

L'est de la RD du Congo est déchiré par plus de deux décennies de conflit. De nombreux groupes armés basés à l'intérieur et à l'extérieur du pays se sont battus pour le contrôle des riches gisements d'or, de diamants, de coltan et d'autres minéraux précieux de la région.

Le Dr Mukwege, né à Bukavu et ayant étudié au Burundi et en France, a reproché à son gouvernement de ne pas faire assez pour régler le conflit dans

l'est du pays. Cependant, le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, l'a félicité d'avoir remporté le prix international.

"Nous avons eu des différends avec lui chaque fois qu'il a essayé de politiser son travail, qui est toutefois important du point de vue humanitaire. Mais à présent, nous sommes satisfaits de la reconnaissance par la Nobel Academy du travail d'un compatriote", a déclaré Mende.

Ce prix partagé a été décerné une décennie après l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la résolution 1820 (2008), selon laquelle le recours à la violence sexuelle comme arme de guerre et de conflit armé constituait un crime de guerre et une menace pour la paix et la sécurité internationales. □





Faire progresser l'intégration régionale par le capital humain

La SADC va créer une Université Virtuelle de Transformation

LE 38ÈME Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC a approuvé la création de l'Université de transformation, conformément aux recommandations des Ministres de la SADC chargés de l'Education et de la Formation, de la Technologie et de l'Innovation, ainsi que de la Science, de la Technologie et de l'Innovation.

L'Université de Transformation sera une université virtuelle basée sur le concept d'un réseau d'institutions partenaires et d'universités qui seront désignées comme centres d'excellence et centres de spécialisation, utilisant un enseignement ouvert et à distance, des cours en ligne et des cours de développement professionnel.

L'Université de transformation de la SADC mettra l'accent sur l'entrepreneuriat, l'innovation, la commercialisation, le transfert de technologie, le développement des entreprises, l'économie numérique et du savoir et les droits de propriété intellectuelle afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation de la SADC conformément aux chaînes de valeur prioritaires approuvées. - traitement, valorisation et opérations minières connexes, technologies de l'information et produits pharmaceutiques).

Ces cours seront dispensés dans les trois (3) langues de travail de la SADC.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de créer une université, le Sommet de la SADC a chargé le secrétariat de la SADC de procéder à un audit régional exhaustif des compétences afin de recenser les qualifications et les programmes académiques existants et d'identifier les lacunes en compétences pour informer sur les programmes à proposer et sur le type de structures opérationnelles et de gouvernance à mettre en place.

L'Université de Transformation a été défendue par l'ancien président de la SADC, Sa Majesté le Roi Mswati

III du Royaume d'Eswatini, en tant qu'outil permettant de renforcer le capital humain de la région de la SADC dans les domaines de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels, de l'innovation et de la délivrance de diplômes doté des compétences requises pour le développement industriel.

Parmi les universités virtuelles performantes en Afrique, citons l'Université virtuelle d'intégration régionale du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et l'Université panafricaine de l'Union africaine.

L'université virtuelle d'intégration régionale du COMESA est hébergée par la Kenyatta University au Kenya et compte 22 universités collaboratrices situées dans d'autres États membres du COMESA.

L'Université panafricaine est un réseau de recherche composé de nœuds universitaires répartis dans cinq régions et se concentrant sur cinq domaines thématiques. Ce sont les sciences fondamentales, la technologie et l'innovation; Sciences de la vie et de la terre; Gouvernance, sciences humaines et sociales; Sciences de l'eau et de l'énergie; et sciences spatiales.

L'idée est de s'assurer que les centres seront répartis dans toute la région afin que la SADC puisse exploiter son avantage comparatif dans les industries à forte intensité de ressources grâce à la valorisation et à l'ajout de valeur.

La transition vers la pleine opérationnalisation de l'Université de transformation de la SADC se fera donc par étapes. Dans les phases initiales, la SADC mettra en place un comité spécial de pilotage administratif pour concevoir et développer les programmes ainsi que pour identifier les institutions qui serviront de Centres d'Excellence.

Jusqu'à présent, au moins 12 domaines prioritaires qui relèvent de la stratégie et de la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC adoptée en 2015

constitueront le noyau du programme de l'université.

La stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC visent à engendrer une transformation économique et technologique majeure aux niveaux national et régional dans le contexte d'une intégration régionale plus poussée.

Au cours de ses étapes de formation, l'Université de transformation de la SADC se concentrera sur quatre programmes menant à un diplôme, tandis que d'autres programmes seront envisagés à l'avenir conformément à la stratégie et à la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC. Les quatre programmes sont exploitation minière, agriculture, pharmacie et ingénierie.

L'Université de Transformation de la SADC adoptera donc une approche plus transformatrice pour une industrialisation régionale rapide, au lieu de la configuration actuelle dans laquelle l'enseignement supérieur de la région est structuré de manière à doter les étudiants des compétences nécessaires pour s'adapter au marché du travail.

L'une des retombées rapides de cette éducation structurée sera le transfert des connaissances technologiques créées par l'université vers l'industrie.

À long terme, l'éducation dans la région sera alignée sur les besoins de développement et les objectifs de la SADC, permettant ainsi à la région d'exploiter pleinement son capital humain pour une croissance durable.

En ce qui concerne le financement, l'Université de transformation de la SADC sera initialement soutenue par les contributions des États membres. À mesure que l'université grandira, le soutien financier proviendra de partenaires régionaux, continentaux et internationaux, y compris des institutions et de divers partenariats public-privé.

L'opérationnalisation de l'université cadre bien avec le programme d'intégration de la SADC, y compris le thème du 38ème Sommet de la SADC, car l'investissement dans l'éducation est au centre du développement et de l'amélioration de la vie des jeunes

Le sommet avait pour thème «Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable». SARDC / Inside SADC □



Nouveau secrétaire exécutif adjoint aux affaires institutionnelles de la SADC

L'AMBASSADEUR JOSEPH André Nourrice, de la République des Seychelles, a prêté serment le 17 août 2018 devant le Président de la Cour suprême de la République de Namibie, Sa Seigneurie Peter Shivute, en tant que nouveau Secrétaire exécutif adjoint aux affaires institutionnelles (DES-CA) prenant le relais de Madame Emilie Ayaza Mushobekwa de la République démocratique du Congo, dont le mandat de huit ans se termine en octobre 2018.

Le secrétaire exécutif adjoint chargé des affaires institutionnelles est responsable des éléments administratifs du secrétariat de la SADC, notamment la supervision des fonctions de la direction du budget et des finances; direction des ressources humaines et de l'administration; unité d'approvisionnement; et unité de technologie de communication de l'information (TIC). Inside SADC □

Octobre – Décembre 2018

L'AFRIQUE

AUSTRALE AUJOURD'HUI

LA SADC AUJOURD'HUI Vol.20 No 6 OCTOBRE 2018



SADC AUJOURD'HUI

est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe

SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Tel +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
E-mail registry@sadc.int Website www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR

Munetsi Madakufamba

COMITÉ DE RÉDACTION

Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admire Ndhlovu,
Phyllis Johnson, Danaï Majaha, Kumbirai Nkhongo, Tariro Sasa, Nyarai Kampilipili, Tanaka Chitsa,
Monica Mutero, Pedzisayi Munyoro,
Thenjiwe Ngwenya, Blessing Moyo

TRADUCTEUR

Chris Kambayi

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2018

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sadc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

PHOTOS ET ILLUSTRATIONS

P1 namibiansun.com, wikipedia.org, sygic.com; P2 southafricanmag.com, namibia.com.na;
P4 herald.co.za, namport.com.na, safaribookings.com; P5 bbc.com, SARDC; P6
tourismupdate.co.za, thegazette.com, jica.go.jp; P7 clubofmozambique.com, biz.org
macaohub.com.mo; P9 sadc-gmi.org P10 bulawayo24.com indepthnews.net; P11
herald.co.zw, borgenproject.org; P12 herald.co.zw, P13 taarifa.rw rwandatodayafrica.com
P14 commons.wikimedia.org, youthvillage.co.ke; P16 angopao, wikipedia.org, herald.co.zw

Abonnez-vous aujourd'hui

SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Adel: sadctoday@sadc.net

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)

Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 4 791 141

www.sadc.net

Connaissance pour le Développement



sadc.net



@sadc.net

Austrian
Development Cooperation

Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement



Octobre
1-3, Kenya

Sous-comité ministériel de l'UA sur le tourisme

La réunion examinera l'état de la mise en œuvre du Plan d'action pour le tourisme de Lomé 2017, qui vise à promouvoir la coopération dans le domaine du tourisme.

2 Zimbabwe

45ème réunion du Comité Exécutif du SAPP

Les experts en énergie des compagnies d'électricité nationales et des producteurs d'électricité indépendants se réuniront en tant que membres du comité exécutif du Southern African Power Pool pour discuter de la situation de l'énergie dans la région et veiller à ce que l'offre corresponde à la demande.

8 - 9

3ème Forum des parties prenantes du bassin du Zambèze

«Le lien eau-énergie-aliments-écosystèmes pour des avantages socio-économiques dans le bassin du fleuve Zambèze» est le thème de ce forum d'acteurs qui discuteront de la manière dont la région peut tirer pleinement parti des vastes ressources naturelles du bassin du Zambèze.

10 Mozambique

Élections municipales au Mozambique

Le Mozambique a fixé au 10 octobre l'élection des conseillers dans 53 assemblées municipales de 11 provinces, dont la capitale, Maputo, dotée du statut de province. Les élections aux niveaux municipal et national sont séparées et se tiennent tous les cinq ans. Les prochaines élections nationales auront lieu en 2019.

16, Botswana

Réunion du GTE

Le groupe thématique sur l'énergie est une réunion de coordination de la SADC et de ses organisations subsidiaires avec des partenaires de coopération et des experts pour examiner la situation énergétique dans la région.

29 Octobre au
2 Novembre

Semaine PIDA 2018

Le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA) est un projet de transformation des infrastructures africaines pour la période 2012-2040 adopté par les leaders africains en janvier 2012. La Semaine PIDA 2018 aura pour thème «Réaliser l'intégration de l'Afrique grâce à une infrastructure intelligente et à une bonne gouvernance».

Novembre

6, A confirmer

Journée de la SADC contre le paludisme

La célébration annuelle de la Journée du paludisme organisée par la SADC le 6 novembre a pour but de sensibiliser le public au paludisme et de mobiliser la communauté pour qu'elle participe aux programmes de contrôle du paludisme.

18-23, Éthiopie

Semaine de l'industrialisation en Afrique 2018

La Semaine africaine de l'industrialisation a pour objectif de promouvoir la mise en œuvre du Plan de développement accéléré pour l'Afrique, du Plan de fabrication pharmaceutique pour l'Afrique, de la Zone de libre-échange continentale et de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique.

Décembre

3-14, Pologne

COP 24 de la CCNUCC

La 24ème session de la Conférence des parties (COP 23) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) réunira les dirigeants mondiaux afin de poursuivre les négociations en vue d'un consensus mondial sur les conséquences des changements climatiques.

23, RDC

Élections Générales de la RDC

Plus de 46 millions d'électeurs congolais iront aux urnes pour choisir un président et des membres du parlement lors des élections générales prévues pour le 23 décembre.

13 mars

Jour de libération de l'Afrique australe

LE 23 mars est la date fixée par la SADC pour une commémoration annuelle du Jour de la libération de l'Afrique australe, approuvée par le Comité Ministériel de l'Organe sur la coopération en matière de politique et de sécurité de la SADC réuni en août 2017 à Pretoria, en Afrique du Sud.

Le 38ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, qui s'est tenu les 17 et 18 août 2018 à Windhoek, en Namibie, a indiqué que c'était la date du souvenir spécial des combattants de la liberté qui ont consacré leur vie à la lutte pour la libération de l'Afrique australe du colonialisme et de l'apartheid.

Cette date marque la dernière bataille de Cuito Cuanavale, dans la province angolaise de Cuando Cubango, en 1988, il y a de cela 30 ans, par l'armée angolaise FAPLA, avec l'aide des forces cubaines et de l'Armée de libération du peuple de Namibie, contre les troupes d'invasion de l'ancien régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Leur victoire à Cuito Cuanavale a changé le visage de l'Afrique australe et a constitué la dernière bataille majeure pour la libération. Elle a été suivie par des négociations fructueuses en vue de l'indépendance de la Namibie (1990) et la fin du gouvernement d'apartheid en Afrique du Sud (1994), permettant à la région d'avancer vers le développement et l'intégration régionaux.

En plus de la commémoration du jour de la libération de l'Afrique australe, la 38ème Sommet de la SADC a approuvé la création d'un Groupe de Travail Régional comprenant des experts du curriculum afin de déterminer les exigences de l'enseignement de l'histoire de la libération de l'Afrique australe et son inclusion dans les programmes scolaires des États membres de la SADC.

Les leaders de la SADC ont également mis en place un mécanisme visant à honorer les fondateurs de la SADC. Le Sommet de la SADC a chargé le Secrétariat de finaliser le développement du mécanisme en l'honneur des fondateurs de la SADC et de faire rapport au Conseil sur les progrès accomplis en août 2019 par l'intermédiaire du Comité Ministériel de l'Organe. □

Cuito Cuanavale



Seretse Khama Julius Nyerere Kenneth Kaunda

Photo historique des leaders des États de la ligne de front qui ont soutenu la libération du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud - Président de FLS Mwalimu Nyerere avec les présidents Samora Machel du Mozambique, Ketumile Masire du Botswana, José Eduardo dos Santos d'Angola, et l'animateur Kenneth Kaunda de Zambie, marchant sur la pelouse derrière la Présidence à Lusaka, en Zambie.



Les États de la ligne de Front dans la libération de l'Afrique australe Fondateurs de la SADCC > SADC

LES LEADERS des États de la ligne de Front ont joué un rôle central dans la libération de l'Afrique australe du colonialisme et de l'apartheid. Le groupe informel a été formé en 1974 par les présidents fondateurs de la Tanzanie (1961), de la Zambie (1964) et du Botswana (1966) - Julius Nyerere, Kenneth Kaunda et Seretse Khama, respectivement. Ils ont été rejoints après 1975 par les nouveaux présidents du Mozambique et de l'Angola, récemment indépendants, Samora Machel et Agostinho Neto. Ces cinq leaders constituent le groupe central qui a soutenu les aspirations du peuple du Zimbabwe, de la Namibie et de l'Afrique du Sud à la liberté, et ils comptent parmi les pères fondateurs de la SADC.

Mwalimu Nyerere a été le premier récipiendaire de la plus haute distinction de la SADC, la médaille Seretse Khama SADC (C), décernée lors d'un sommet de la SADCC à Luanda (Angola) en 1986, en reconnaissance de sa contribution à la libération de l'Afrique australe. Créé en 1985, ce prix rend hommage à des personnalités considérées «comme ayant apporté une contribution remarquable à la formation et au développement de la SADCC (Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe) ainsi qu'à la lutte pour la libération économique de la région».

La Médaille de la SADC Seretse Khama a ensuite été décernée au Dr Kaunda et à d'autres, notamment à celles mentionnées ci-dessus, ainsi qu'au Président fondateur de la Namibie, Sam Nujoma; le regretté Sir Ketumile Masire, ancien président du Botswana, qui a présidé la SADC pendant un record de 15 ans; et le défunt général de brigade Hashim Mbita, qui a été secrétaire exécutif du Comité de libération de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) pendant 22 ans (1972-1994). Le premier président sud-africain post-apartheid, Nelson Mandela, a ensuite reçu le prix pour son rôle dans la promotion de la paix dans la SADC et en Afrique.

L'ancien président Kaunda est le seul chef encore en vie des États de la ligne de front. Son pays célèbre ses 54 ans d'indépendance le 24 octobre. Au moment de son indépendance en 1964, en dépit de ses richesses minérales considérables, la Zambie se trouvait confrontée au défi que la plupart de ses voisins étaient encore des colonies ou sous le régime de la minorité blanche. Le 1er avril 1980, il a accueilli le Sommet de Lusaka des leaders qui ont formé la SADCC. □

JOUR FERIES DANS LA SADC

Octobre-Décembre 2018

4 Octobre	Journée de la paix et de la réconciliation nationale	Mozambique
4 Octobre	Jour de l'Indépendance	Lesotho
14 Octobre	Journée Mwalimu Julius Nyerere	Tanzanie
15 Octobre	La Fête des Mères	Malawi
24 Octobre	Jour de l'Indépendance	Zambie
1er Novembre	La Toussaint	Madagascar, Maurice, Seychelles
2 Novembre	Journée du Souvenir	Angola
7 Novembre	Diwali	Maurice
11 Novembre	Journée nationale des Héros	Angola
12 Novembre	Jour férié	Angola
8 Décembre	Immaculée Conception	Seychelles
9 Décembre	Jour de l'Indépendance	Tanzanie
10 Décembre	Journée Internationale des Droits de l'Homme	Namibie
16 Décembre	Journée de Réconciliation	Afrique du Sud
22 Décembre	Journée Nationale de l'Unité	Zimbabwe
25 Décembre	Jour de Noël	Toute la SADC à l'exception de l'Angola et du Mozambique
		Angola et Mozambique
26 Décembre	Journée de la Famille	Afrique du Sud
	Journée de Réconciliation	Namibie
	Journée de la Famille	Botswana, Lesotho, Swaziland,
	Le lendemain de Noël	Tanzanie, Zimbabwe
28 Décembre	Jour de l'Incwala	Swaziland